

La ruelle Brenet relie la Grande Rue du Haut à la Ruellotte et aux rues de la Charme et de la Dîme.

Cette voie modeste doit son nom à la proximité de la maison de maître «Le Vieux Logis»(dite encore maison Barbié) occupée au XIXe siècle par des membres de la famille Brenet. Cette famille a marqué l'histoire du village et même l'histoire de la Côte-d'Or, politiquement et aussi tragiquement.

Le Brenet qui nous intéresse aujourd'hui est Henry-Catherine Brenet, le plus illustre. Né à Moisse, près de Dôle, le 23 octobre 1764, il fait de brillantes études médicales à Besançon puis à Paris. En 1790, il s'installe à Dijon où il passe son agrégation. Rapidement, il acquiert une grande réputation.

Royaliste opposé à la Révolution, pendant la Terreur il est enfermé au château de Dijon. Courageux et optimiste, il soutient le moral de ses compagnons d'infortune. Son insouciance apparente trompant ses gardiens, il s'échappe par une embrasure de canon et trouve



Portrait d'Henri-Catherine Brenet

refuge dans les environs de Moisse. Malgré son statut d'évadé, apprenant qu'une épidémie meurtrière se manifeste à Dijon, il rejoint ses confrères pour soigner les nombreux malades. Ce noble dévouement lui vaut la liberté. Il reprend alors avec succès son activité de médecin.

Avec le retour de la royauté, il se lance dans la vie politique. En 1815, il devient député de la Côte-d'Or. Il se montre le plus modéré parmi les ultras de la «chambre introuvable». Son opposition au ministère empêche sa réélection en 1816. Il retrouve le Parlement en 1820.

De 1805 à sa mort, il devient un acteur de la vie de notre village. Le 28 août 1805, il épouse Anne Marie Morisot, fille de Nicolas Morisot, président du tribunal criminel de la Côte-d'Or, et important propriétaire à Fleurey-sur-Ouche (Le Vieux Logis, la Colombière et la Villa Sainte Chantal font partie de ses possessions). Nicolas Morisot meurt en 1816. H-C Brenet, amené à gérer le riche héritage de son épouse, participe en même temps activement à la vie de la commune.

En 1823, on remplace, dans le clocher de l'église, la vieille cloche fêlée par deux nouvelles cloches. Le parrain de la plus grosse est le docteur en médecine et député Brenet ; la marraine de la plus petite est sa fille Marie Thérèse Elise. Ce parrainage est à la fois la manifestation et la reconnaissance d'un soutien financier important.

Le 25 novembre 1823, le conseil délibère sur la demande faite par M. Brenet de la cession d'un passage communal (de la rue du Moulin au bord du canal ?) entre deux maisons lui appartenant. Là, encore, c'est l'occasion pour la municipalité de montrer son estime pour le député :

«...le conseil prenant cette proposition en considération a répondu d'une voix unanime qu'après le désir que Monsieur Brenet marquait d'avoir ce passage qui est inutile à la commune, le conseil municipal s'était empressé de lui en faire l'offre et le lui avait cédé égard aux grands services qu'il a rendus et qu'il rend journellement à la commune ; et encore, Monsieur Brenet, par une plus grande générosité a bien voulu payer la cession qui lui avait été faite par le don d'une horloge qui sera à la vérité d'une très grande utilité pour la commune, ce qui fait que le conseil qui lui avait d'abord cédé lui cède encore bien volontiers si Monsieur le Préfet juge convenable d'autoriser la présente.»



Le Vieux Logis vu de la Grande Rue du Haut